



Lettre d'information à l'attention des dirigeants de la LMCA - Parution variable. - Réalisation Amandine TESSIER - Responsable Jean-Pol TOURTE

N°154 du 21/08/2017 Page 1574 à 1576

RAPPEL: Très important!

Le courrier envoyé au Secrétariat Administratif de la Ligue doit être impérativement adressé au 7 Rue Chanzy 51800 Sainte Ménéhould.

INTERLIGUE KIDS

Les pilotes sélectionnés à l'Interligue Kids qui se déroulera en Alsace le Dimanche 27 Août sont :

Équipe 65 cc

- BEAUGET Samuel numéro 2 MC Charleville Mézières
- HUSSON Aaron numéro 4 MC Venteuil Damery
- CINTRAT Hugo numéro 81 MC de Neuville
- LECLERE Carl numéro 32 MC buttes de beauregard
- ROBERT Alexis numéro 11 UM aube
- MOLET Kilian numéro 84 Sports Club TT de L'Ardres
- BARROS Cloé numéro 8 UM Marne

Équipe 85 cc

- QUINZELING Noa numéro 54 Quenechneux Team
- UHRY Mathéo numéro 53 UM Marne
- ADELINE Léo numéro 70 MC 3 Communes
- PICOLO Lorenzo numéro 51 MX 2J
- GARNIER Roman numéro 94 MC Mailly le Camp
- MOUSSET Julian numéro 87 MX Ten Pit
- HUGOT Lucas numéro 98 MC de Neuville

Délégués

- M. DANEL Ludovic
- M. GABREAUX Mickael

COUPE DES REGIONS MOTOCROSS GUEUGNON – 09 ET 10 SEPTEMBRE 2017

Les pilotes sélectionnés à la Coupe des Régions Motocross sont :

Équipe 85 cc

- N°20 AUDINOT Esteban
- N°21 BART Tom
- N°22 BOURGEOIS Mathéo
- Délégué : M. DANEL Ludovic

Équipe Open

- N°20 SIMONNET Nicolas (125 2T)
- N°21 MAUCLAIRE Quentin (250 4T)
- N°22 DELAGNEAU Johan (450 4T)
- Délégué : M. GABREAUX Mickael

Décret n°2017-1279 du 9 août 2017

De: NATHALIE LEMOINE

Envoyé: lundi 21 août 2017 10:19

Objet : Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 portant simplification de la police des

manifestations sportives

Bonjour,

Evoqué depuis de nombreux mois, le décret visant, notamment, à modifier le régime d'autorisation et de déclaration de nos différentes activités sportives vient d'être publié au Journal Officiel

Par conséquent et dans un premier temps, vous trouverez ci-joint l'intégralité du décret.

Vous n'ignorez pas l'importance des modifications apportées par ce dernier, c'est pourquoi, des informations complémentaires et précises vous seront adressées courant septembre et un plan de formation sera initié cet hiver à l'attention de nos représentants CDSR.

Toutefois sachez que ce décret sera applicable pour toutes les manifestations et concentrations qui seront organisées à compter du 13 décembre 2017. Le service juridique se tient à votre disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement

Sébastien POIRIER Directeur Général

Le décret se trouve en pièce jointe à la présente lettre.

CONVENTION LIGUE GRAND EST

De: Lligue moto lorraine A

Envoyé: jeudi 17 août 2017 14:34 À: Marie.Lenarsic@grandest.fr

Objet: convention ligue moto Grand Est

Bonjour Madame Lenarsic,

Faisant suite à notre conversation de ce jour, je vous fais parvenir :

Les statuts de la ligue motocycliste Grand Est

L'annonce du J O n°782 attestant de sa création

Récépissé de déclaration de création à la préfecture de Meurthe et Moselle

Dès que possible, je vous fais également suivre :

Un RIB de cette nouvelle ligue

La fiche de déclaration INSEE avec le n° SIREN/SIRET

En tant que membre du comité directeur de cette ligue moto Grand Est et plus spécifiquement chargé des relations avec le Conseil Régional, je vais m'atteler dès que possible à déposer le dossier de soutien pour la mandature 2018/2021 (avant le 01 octobre 2017).

Je vous remercie par ailleurs de vos précieux conseils et de votre disponibilité.

Bien cordialement Olivier JACQUES

P.J.

Statuts L M G E Annonce n°782 Déclaration de création

Les statuts de la nouvelle Ligue sont joints en annexe à la présente Lettre.

REMERCIEMENT ENVERS LA LIGUE

De: "Magali Primault" Date: 4 août 2017 07:54

Objet : MESSAGE À : Leveque Gérard

Bonjour

Par ce mail, je souhaite simplement remercier les personnes représentant la Ligue Motocycliste de Champagne Ardenne pour le remboursement de l'engagement de la course de Sommauthe.

Cordialement

Magali PRIMAULT - Pilote: Nathan OBERT en 85 #2